



Communiqué de presse

Service Communication

communication@syndicat-centre-herault.org

03/02/2025

Syndicat Centre Hérault

04 67 88 18 46

syndicat-centre-herault.org



Février 2025 : les déchèteries adoptent une nouvelle organisation

Le Syndicat Centre Hérault, qui gère 9 déchèteries sur le territoire, a développé depuis 20 ans le tri des différents déchets afin de détourner de l'enfouissement les objets et matières réutilisables, recyclables ou valorisables. Dorénavant, les déchèteries adoptent une nouvelle organisation du tri pour réduire encore davantage les déchets enfouis. Les nouveautés sont le tri des objets et matériaux de la maison par matière, le tri du plâtre qui se généralise dans toutes les déchèteries (sauf Octon), et celui des menuiseries vitrées qui a été mis en place fin 2024.

Si vos objets et matériaux sont en bon état, ils doivent continuer à être déposés dans le local des « objets réemployables » en déchèteries pour être collectés par une ressourcerie qui les réparera, si besoin, et les revendra à petits prix dans sa boutique solidaire. Sur le territoire du Centre Hérault, deux ressourceries sont à votre disposition : Le Recyclage Lodévois de L'Abeille Verte à Lodève et la Ressourcerie Cœur d'Hérault à Saint-André-de-Sangonis. Pour vos matériaux de construction d'occasion, une plateforme de réemploi est également à votre disposition : La Grande Conserve à Lodève.

En 2024, afin de valoriser plus de déchets, le Syndicat Centre Hérault a contractualisé avec deux éco-organismes : Eco maison, pour la collecte des produits et matériaux de la maison, et Valobat, qui organise la filière de recyclage des produits du bâtiment. Cela implique cette année des changements dans l'organisation du tri en déchèterie. Les agents de déchèteries ont été formés à ces évolutions et sont présents pour vous guider tout au long de votre passage.

Le mobilier, les jouets, les articles de bricolage et jardin, etc..., en mauvais état, sont à trier selon la matière qui les compose (métal, bois ou autres matières). Ceux en métal partent en fonderie, ceux en bois sont recyclés en panneaux de particules ou valorisés énergétiquement ; quant aux derniers, ils seront recyclés ou valorisés en fonction de leur matière.

L'autre nouveauté est le plâtre, dont le tri est généralisé dans toutes les déchèteries, sauf à Octon. Il sera recyclé en nouvelles plaques de plâtre.

Il est également à noter que depuis novembre 2024, un compartiment « **menuiseries vitrées** » a été mis en place dans toutes les déchèteries (sauf Octon) afin de les trier. Il faut y déposer toutes les fenêtres avec la vitre intacte, que les menuiseries soient en bois, en aluminium ou en PVC. Ainsi, ces menuiseries vitrées, même si elles ne sont pas réemployables dans l'état, ne sont plus jetées avec celles qui ont la vitre cassée dans la benne des non-recyclables destinés à l'enfouissement. Chaque matériau est recyclé : le bois en panneaux de particules ou valorisé énergétiquement ; le métal utilisé en fonderie ; le PVC en nouveaux montants profilés ; le verre en nouvelles vitres.

En triant en déchèterie, vous permettez donc de donner une nouvelle vie à tous les objets et matériaux dont vous ne voulez plus. Vous évitez aussi la production de déchets et le gaspillage de ressources.

Pour suivre l'actualité de ses services, le Syndicat Centre Hérault vous invite à consulter régulièrement le site internet ou sa page Facebook. Nous vous remercions pour votre compréhension et restons à votre disposition pour tout échange.



Nouvelles consignes de tri en déchèterie